

# SINNAMAG

Le magazine d'information de la ville de sinnamary · Mars 2021 · N°0



## LES PROJETS DU TERRITOIRE



P.7

### LES CHANTIERS DE VOIRIE

#### En im@ge

Fête de la nature  
Lafèt poson

#### Sinn@ctus

Des voies sécurisées  
Réouverture du hall Patrice CLET

#### Info loc@ale

Hommage à Man Yaya  
Etat-civil



# MARS 2021



## SINNAMAG

MAGAZINE D'INFORMATION  
DE LA VILLE DE SINNAMARY

N°0 - Mars 2021 - Trimestriel

Directeur de publication :  
Michel-Ange JEREMIE

Rédaction : A.Sophie | J.GAILLOU

Crédits photos :

Audrey SOPHIE - Ville de Sinnamary

Mise en page : MINDSIT

Impression : Colors Prim

Tirage : 700 exemplaires

ISSN : en cours d'attribution

Hôtel de ville de Sinnamary

1 avenue Elie CASTOR

97315 Sinnamary

0594345122

[www.ville-sinnamary.fr](http://www.ville-sinnamary.fr)

3

### Édito



4

### En im@ge

+ Événements en photo

10

### Grand @ngle

## Les projets du territoire

Quelle est la stratégie de développement de Sinnamary ? Quels projets pour le territoire ?



6

### Sinn@ctus

+ Brèves de la vie  
de Sinnamary



14

### Info loc@le

- + Mariages
- + Décès
- + Hommage à Man Yaya



15

### @ votre écoute

+ Réponses aux  
commentaires des citoyens





### **Sinnamariennes, Sinnamariens,**

Nous faisons aujourd'hui le bilan d'une année passée auprès de vous, qui avez opté pour l'alternance proposée par la liste « Kontré Pou Nou Lévé Sinnamary ».

J'ai eu l'immense privilège de la conduire, et d'être élu dès le 1er tour des élections municipales des 15 et 22 mars 2020. À dire vrai, le conseil municipal s'est installé le 23 mai 2020, toute passation rendue dès lors impossible en raison des restrictions sanitaires.

### **Face à une situation sanitaire des plus inédites**

Depuis, nous fonctionnons dans la prédominance d'un contexte de sécurité sanitaire majeur qui nous contraint à adopter une nouvelle forme de résilience. Ainsi, la communication municipale devient un enjeu majeur pour le renforcement du lien social avec les habitants. Si elle doit s'étendre à tous, il faut encore la développer et offrir un outil qui soit accessible à tous les Sinnamariens.

### **Meilleure visibilité des actions menées sur le territoire**

Les actions menées par la municipalité seront désormais visibles par le biais d'un magazine municipal trimestriel, qui viendra compléter d'autres supports de communication usités par la ville qui vous tiennent informés de son actualité. Il répond également aux sollicitations des administrés, notamment à l'aune des personnes âgées touchées par la fracture numérique, ne pouvant par là même accéder aux réseaux numériques et sociaux.

Le mandat d'élu ne peut, à mon sens, évoluer sereinement sans cette forme de proximité avec sa population. Il se doit de l'informer des nombreuses actions entreprises par la collectivité et de s'enquérir du sentiment des Sinnamariennes et Sinnamariens.

### **SinnaMag, un nouvel outil au service du territoire**

SinnaMag permettra de mieux faire connaître les services publics, d'informer pour favoriser la compréhension de l'action publique et de faire régulièrement un point d'étape de la situation.

Il sera le trait d'union entre tous les acteurs du territoire de Sinnamary, qu'ils soient institutionnels, du monde économique, de la société civile, sportive, culturelle ou associative. Il sera le témoin de la bonne dynamique territoriale

Vous n'avez rien à entreprendre : ce trimestriel vous sera rendu disponible dans vos boîtes aux lettres.

Dans ce premier trimestriel vous découvrirez, au fil des différentes rubriques, le chemin déjà parcouru en très peu de temps et ce malgré le contexte sécuritaire contraignant.

Je veux instaurer ce lien durable d'échange de l'information pour une démocratie partagée.

### **Expression et promotion de l'identité du territoire**

Maire de la commune de Sinnamary depuis maintenant 10 mois, il m'importait d'une part, de vous rendre compte des changements impulsés par la nouvelle majorité et de vous présenter, d'autre part, la stratégie de développement que nous avons retenue pour Sinnamary durant les années à venir.

Dynamiser et redonner à Sinnamary la place qu'elle mérite, tel est l'engagement que nous avons pris dans notre programme politique. Défi que nous allons relever avec vous et pour vous.

L'attractivité de notre commune ne se construit pas au travers d'un slogan et d'intentions mais méthodiquement, au quotidien, pas à pas ; avec l'ensemble des acteurs qui la composent pour un bénéfice équitable et partagé.

Ce sentiment d'appartenance et de fierté territoriale est le fer de lance de notre communauté de destin, porté par toutes et tous quelles que soient les générations et le vécu de chacun

### **Attraction pour les acteurs économiques**

SinnaMag sera un outil de promotion pour notre commune. Il permettra, entre autres, le tissage du lien économique et l'attraction de nouveaux acteurs. D'ailleurs, ces liens sont déjà installés, forts et nourris. Ils s'amplifieront davantage dans un futur très proche.

Je souhaite en faire la vitrine de nos richesses, du savoir-faire de nos artisans et entreprises, de la performance de nos sportifs et du bien-vivre dans notre belle commune de Sinnamary.

SinnaMag, un magazine qui se projette sur notre commune, sur notre Guyane, sur le monde de demain.

À toutes et tous, nous vous souhaitons une bonne lecture.

**Le Maire, Michel-Ange JEREMIE**



**LAFÈT POSON** - 7 novembre 2020

Lors de cet événement unique, les Sinnamariens et les nombreux visiteurs ont consommé local. Ainsi, les produits des marins-pêcheurs et des ambulants ont pu être valorisés.

**MARCHÉ DE NOËL** - 19 décembre 2020

Les artisans locaux ont fait régner l'esprit de Noël sur la place des fêtes. Cette petite parenthèse a fait du bien au moral des Sinnamariens, en ces temps de crise sanitaire.



**PRÉSENTATION DRAPEAU** - 8 décembre 2020

Sinnamary est la ville marraine du fanion de l'Escadron des systèmes d'information et de communications aéronautiques (ESICAéro). La présentation du drapeau s'est déroulée en présence du Maire et des écoliers.



**Marie-Louise BARTHÉLÉMY**  
Agricultrice

## JOURNÉE DES DROITS DES FEMMES

8 au 11 mars 2021

A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, la collectivité a mis à l'honneur 4 Sinnamariennes, à travers des portraits vidéos qui comptabilisent plus de 10 000 vues sur la page facebook de la Ville de Sinnamary. Le Maire et son équipe félicitent chaleureusement ces 4 femmes pour toutes ces belles valeurs qu'elles ont véhiculées



**Alize ANDRÉ**  
Retraitée, Assistante maternelle



**Nélika JOHN**  
Référénte territoriale du travail d'intérêt général



**Janie GOLITIN**  
Agent scolaire, passionnée par les remèdes créoles



## FÊTE DE LA NATURE - 10 octobre 2020

Sinnamary a fêté la nature en mettant en avant sa biodiversité exceptionnelle et ses milieux naturels et humides reconnus.





## Un pont historique en chantier

Le pont de Madame de Maintenon, fermé à la circulation en 2015, se refait une beauté, depuis 1 an.

Âgé de 65 ans, l'ouvrage de 141m de long s'était fortement dégradé au niveau des éléments métalliques, des hourdis et des chevêtres.

Le chantier qui avance à grands pas a déjà permis la consolidation des piles, la mise en place du tablier mais aussi le démarrage de la pose des trottoirs.

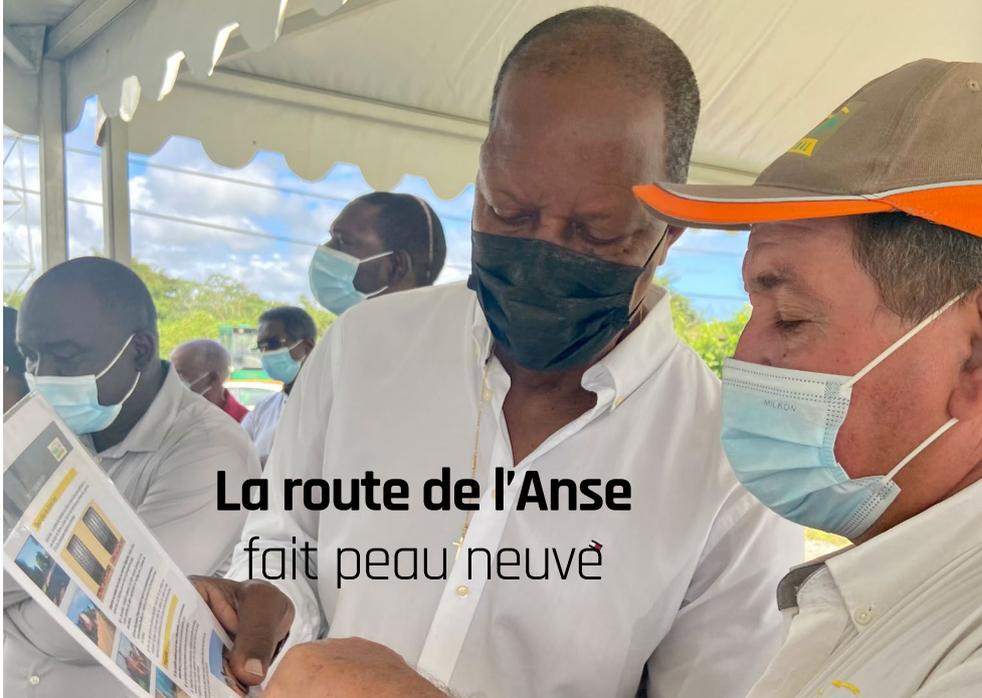
Les Sinnamariens et les visiteurs pourront à nouveau profiter de ce lieu de passage historique et patrimonial, d'ici début 2022.

**Maître d'œuvre :** DGTM

**Maîtrise d'ouvrage :** Etat

**Maîtrises d'ouvrage délégués :**

CTG et Ville de Sinnamary



## La route de l'Anse fait peau neuve

Les travaux de réfection et de renforcement de la route de l'Anse RD7, sur près de 10 km, ont démarré. A cette occasion, le Maire et son équipe ont effectué une visite de terrain, aux côtés de Rodolphe Alexandre, Président de la CTG.

Cette opération d'une durée de 3 mois est financée à hauteur de 2M€ par la Collectivité Territoriale de Guyane.

Une clause d'insertion permettra à des jeunes en difficulté d'intégrer ce chantier.

**Pour garantir la pérennité de la chaussée, l'entreprise RIBAL TP appliquera un revêtement adapté aux routes hors agglomération.**

**Cette technologie dite «Double Gravel Seal» offrira un meilleur confort aux usagers et permettra le rétablissement d'une évacuation rapide des eaux de ruissellement de la chaussée.**



## Des voiries sécurisées

La sécurisation de la commune a franchi une nouvelle étape avec les travaux de voirie, lancés le 3 novembre 2020, dans le bourg.

En effet, la Ville a investi 130 302€ pour le revêtement de la chaussée et l'installation de ralentisseurs aux abords des écoles maternelle, élémentaires, du collège, de l'espace Sinnaryouz et du parcours santé.

Pour renforcer le confort et la sécurité des piétons, la collectivité a également

entrepris des travaux de réfection des trottoirs, des bateaux (abaissement), des avaloirs, des plaques et bouches d'égout, pour un montant total de 64 331,51 €.



## Réouverture du hall **Patrice CLET**

ouvre de nouveau ses portes aux clubs, aux scolaires, et au public.

Cette réouverture fait suite à une vaste opération de réhabilitation des sols et de remplacement des équipements, autofinancée par la CTG, à hauteur de 200061 €.

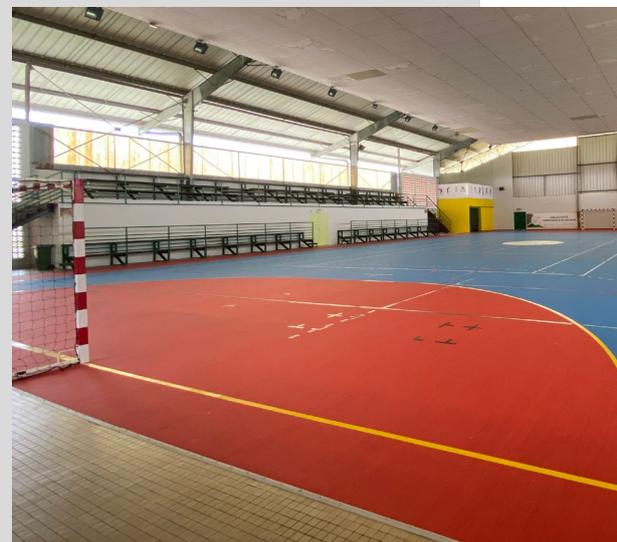
**A savoir: le revêtement neuf est conçu pour une meilleure absorption des chocs.**



Le hall omnisports de Sinnamary devient le hall sportif territorial Patrice CLET. Accompagné de son équipe municipale, le Maire a assisté à la cérémonie de dévoilement de la plaque inaugurale «Patrice CLET», organisée par la CTG. La famille de l'ancien conseiller général du

canton de Sinnamary était également présent pour rendre hommage à leur fils, frère, cousin...disparu tragiquement en 2016.

Outre la nouvelle dénomination du hall en hommage à Patrice CLET, cet équipement indispensable à la vie sportive de la commune,





## Services publics pour tous

La Maison de Services au Public (MSAP) implantée à l'espace Takari, obtient le label France Services. Ce nouveau dispositif vous permet d'effectuer vos démarches administratives

auprès de la Direction Régionale des Finances Publiques, la CAF, la CGSS, le Conseil départemental de l'accès au droit, le groupe La Poste ainsi que le Pôle emploi.

**Des animateurs vous informent et vous accompagnent dans vos démarches, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 15h à 18h.**



## Covid-19 : je me protège, je me vaccine

Pour lutter contre l'épidémie de la Covid-19, le Maire de Sinnamary Michel-Ange JÉRÉMIE, en concertation avec le Dr CAUT, médecin de ville, a sollicité les médecins du Centre Hospitalier de Kourou, afin d'organiser une campagne de vaccination au centre de santé de Sinnamary.

Après le succès des 2 premières campagnes qui ont permis de vacciner plus de 50 personnes, l'Agence Régionale de la Santé a demandé l'arrêt de ce dispositif de proximité. Cette demande a été justifiée par

la stratégie de centralisation des vaccinations à Cayenne, Kourou et Saint-Laurent du Maroni, afin d'éviter la perte de moyens humains.

Face à cet imbroglio, le Maire a exhorté Clara De Bort, directrice générale de l'ARS à maintenir les vaccinations dans la commune, dans l'intérêt des habitants de Sinnamary et d'Iracoubo.

Les injections du vaccin Pfizer se déroulent dorénavant à la pharmacie de Sinnamary.

**Prise de rendez-vous :  
0694 38 43 35 Du lundi au vendredi De 9h à 13h**



## Dispositif d'accueil des migrants

L'hôtel du fleuve accueille, depuis le 15 février, près de 50 migrants du Yémen, de Cuba et de Syrie. Cet hébergement d'urgence retenu par Thierry QUEFFELEC, Préfet de la Région Guyane, a été mis en place par la Croix Rouge pour une durée de 2 mois.

Lors du conseil municipal du 13 février, retransmis en direct sur la page facebook de la collectivité, le dispositif d'accueil a été présenté aux élus et aux administrés Sinnamariens, par Daniel FERMON, Directeur

Général de la sécurité, de la réglementation et des contrôles auprès du Préfet et par Astrid JEAN-MARIE, Directrice du Samu social Guyane.

A l'issue de la présentation, les élus municipaux ont rencontrés des ingénieurs en informatique, des infirmières ou encore des cuisinières, avec ou sans enfants. Certains d'entre eux souhaitent s'intégrer à la société guyanaise. D'autres ont d'ores et déjà prévu de poursuivre leur périple, à la quête d'un avenir plus serein.



## Visite du **Ministre** **du Suriname**

Le 4 décembre dernier, le Maire Michel-Ange JÉRÉMIE et les membres du conseil municipal ont accueilli David ABIAMOFO, Ministre des ressources naturelles du Suriname, dans le cadre de sa visite officielle en Guyane, aux côtés de Rodolphe ALEXANDRE, Président de la CTG.



Sinnamary étant une terre d'excellence qui regorge de ressources naturelles, le Maire s'est réjoui de cette visite qui pourrait être le début d'une collaboration fructueuse avec le Suriname.

L'occasion pour lui de présenter le projet prometteur d'installation d'une centrale biomasse à Petit Saut, qui deviendrait la plus grande source d'énergie renouvelable en Guyane.

Enfin, les délégations du Suriname et de la Guyane ont visité la centrale photovoltaïque de Voltalia basée à la Savane des pères. Le Ministre des ressources naturelles était ravi d'apprendre que ce projet éco-responsable exemplaire permet d'alimenter près de 2050 habitants en électricité.



## Avitaillement en glace : **la machine est relancée**

Un test d'avitaillement en glace a été mené les 15 et 16 mars avec 2 navires ligneurs vénézuéliens, qui pratiquent une pêche industrielle de vivaneaux.

La machine à glace de Sinnamary, unique en Guyane, a une capacité de production de 14 tonnes par jour. Pourtant, cette unité n'a jamais fonctionné à plein régime, et était inactive depuis quelques années.



Conformément à sa politique agroalimentaire, le Maire Michel-Ange JEREMIE a décidé de relancer la production de glace au profit des marins-pêcheurs, qu'ils soient professionnels ou amateurs, en redonnant à cet outil sa vocation première.

Le test grandeur nature, en partenariat avec la COGUMER, armateur des bateaux, a permis de fournir 18 tonnes de glace en 2 jours.

Le Maire et les services techniques sont convaincus de la capacité de l'usine de glace à répondre quotidiennement à la demande des professionnels de la pêche.

Toutefois, des réajustements techniques et organisationnels sont programmés pour un fonctionnement optimal de l'unité de production.

# Quelle stratégie de développement ?



## UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Sinnamary est située au cœur du territoire des Savanes et représente une importante page de l'histoire de la Guyane avec de nombreux faits marquants : ruée vers l'or, baignade de Saut Tigre, construction du barrage de Petit Saut qui constitue le plus grand lac de retenue d'eau de France.

Son histoire avec les savanes est également riche. En effet, comme le rappelle la devise « Dieu nous donne bœufs, faisons-lui corne », la commune a toujours été réputée pour l'élevage des bovins. Ce mode de vie rural a donc été perpétué à Sinnamary, bien que les habitants des hameaux construits au milieu des savanes (Malmanoury, Renner) aient été expropriés suite à l'installation du Centre Spatial Guyanais, en 1967.

## QUELS PROJETS POUR LE TERRITOIRE ?

Ville fluviale au cœur des Savanes, Sinnamary cultive l'ambivalence du rural et du maritime. C'est pourquoi, la municipalité entend repositionner l'identité rurale au cœur du territoire Sinnamarien. En concertation avec le

cabinet d'études Deloitte, les élus se sont donc penchés sur 6 axes stratégiques à l'identité propre et cohérente avec le positionnement de Sinnamary.

## 6 AXES DE DÉVELOPPEMENT PRIORITAIRES ET DES PROJETS PHARES

- |   |  |   |
|---|--|---|
| <p><b>1</b> DYNAMISER L'OFFRE COMMERCIALE ET TOURISTIQUE</p>                      | <p><b>2</b> CAPTER ET TRACTER LES FLUX</p>                             | <p><b>3</b> RENFORCER L'ESSOR ÉCONOMIQUE, ATTIRER LES ENTREPRISES ET LES ACTIFS</p> |
| <p><b>4</b> FAVORISER LA DIVERSIFICATION DES INDUSTRIES ET DU MIX ÉNERGÉTIQUE</p> | <p><b>5</b> REPOSITIONNER L'IDENTITÉ RURALE ET LA COHÉSION SOCIALE</p> | <p><b>6</b> RENFORCER LE MARKETING TERRITORIAL</p>                                  |

### 1 DYNAMISER L'OFFRE COMMERCIALE ET TOURISTIQUE

#### AMÉNAGEMENT DES BERGES DU FLEUVE SINNAMARY

**Quoi ?** Aménagement d'un espace de plein air pour le commerce et le tourisme comprenant des espaces de restauration, de repos et de loisirs.

**Pourquoi ?** Relier les deux rives, attirer les flux et dynamiser le bourg en mettant en valeur le Pont, vecteur d'identité et d'attractivité.

**Où ?** Autour du Pont Madame de Maintenon : les 2 rives

**Le coût d'aménagement total des berges du fleuve de Sinnamary est estimé à 1 200 000€**

#### MODERNISATION DE LA MAISON DE LA NATURE EN UN CENTRE D'INTERPRÉTATION

**Quoi ?** Rénovation de la Maison de la nature en un centre d'interprétation : parcours découverte, valorisation et vulgarisation du patrimoine sinnamarien,

intégration de solutions digitales et numériques  
**Pourquoi ?** Valoriser un équipement touristique structurant pour développer

le tourisme et assurer la préservation et le partage du patrimoine sinnamarien  
**Où ?** Maison de la nature (Pripris de Yiyi)

Ce projet consistera à moderniser et requalifier la Maison de la nature afin de la transformer en véritable produit touristique pour le territoire par le renforcement de sa fréquentation (locaux et exogènes).

L'intégration d'outils numériques et digitaux sera au coeur du projet de Maison de la nature.

En sus des activités existantes (notamment sentier pédestre) et dans le cadre de la mise en oeuvre de la convention entre la

commune, le conservatoire du littoral et l'OTIS, des actions complémentaires seront développées :

- + Une muséographie entièrement dédiée au numérique
- + L'acquisition d'une salle équipée en casques capteurs et manettes (réalité virtuelle réalité augmentée)
- + Un circuit en réalité augmentée en forêt et sur le Pripris
- + Un espace de restauration légère réhabilité et une boutique, vitrine des produits

issus des savoir-faire des savanes

- + Mise en place d'outils numériques, d'études et de recherches, de conservation et de restauration de la biodiversité
- + Réhabilitation légère du bâtiment notamment accès aux personnes en situation de handicap
- + Un aménagement de mise à l'eau (ponton, rampes PMR)
- + La mise en valeur des espèces locales notamment la loutre géante

**Le coût total de ces travaux s'élève à 6 500 000.** Ces travaux pourront être en partie subventionnées par le Conservatoire du Littoral (via le mécénat) ou le fonds d'aide des zones RAMSAR notamment.

#### AUTRES PROJETS :

- + Création d'un village sportif
- + Création d'une maison du palmier

- + Développement de l'agro-tourisme
- + Promotion des produits du territoire

- + Aménagement de la plage de l'Anse

## 2 CAPTER ET TRACTER LES FLUX

### AMÉNAGEMENT DE SIGNALÉTIQUES

**Quoi ?** Renforcement de la visibilité de «l'entrée de bourg» et de la signalétique générale sur le territoire.

**Pourquoi ?** Signalétique erratique et visibilité peu marquée des points d'intérêt pour les Sinnamariens et visiteurs

**Où ?** Entrée de Bourg en particulier et ensemble du Bourg

### AMÉNAGEMENT DE LA DEUXIÈME ENTRÉE DE VILLE

**Quoi ?** Mise en valeur de la digue Cadéot et de l'entrée de ville suite à la réhabilitation du Pont de Madame de Maintenon.

**Pourquoi ?** Attirer les flux venant de l'Ouest en devenant une halte agréable et espace touristique reconnu

**Où ?** Entre la N1 et le Pont de Madame de Maintenon

L'accès à Sinnamary se fait aujourd'hui exclusivement par le sud et la rue du Calvaire. Si cet accès est facilité par le rond-point sur la N1, l'enjeu pour la

commune est de disposer d'un accès ouest afin de redevenir un lieu de passage pour les voyageurs qui traversent la Guyane d'Est en Ouest. Outre l'ouverture

d'une seconde entrée de ville, l'objectif est donc d'embellir un espace d'accueil emprunté par les sinnamariens et les visiteurs.

### AUTRES PROJETS :

+ Développement des mobilités douces : cheminements piétons et cycliques, ramassage scolaire...

+ Réhabilitation de la route de Petit Saut et création d'un second débarcadère

+ Réhabilitation des ponts des criques Toussaint et Canceler

## 3 RENFORCER L'ESSOR ÉCONOMIQUE, ATTIRER LES ENTREPRISES ET ACTIFS

### MODERNISATION DU PORT DE PÊCHE

**Quoi ?** Développement / modernisation du port de pêche avec extension du ponton flottant et aménagement paysager en

arrière du cimetière

**Pourquoi ?** Accompagner l'essor de la filière pêche (activité à fort effet d'entraînement sur

l'économie locale et freiner l'érosion des berges.

**Où ?** Port de pêche et arrière du cimetière

### AUTRES PROJETS :

+ Extension du Pôle d'Activités Economiques / Diagnostic de l'hôtel d'entreprises et développement de produits

d'immobilier d'entreprises nouveaux / atypiques

+ Création d'une maison des jeunes actifs

+ Création d'un événement

Business annuel d'ampleur et visible au-delà du territoire des Savanes

+ Création d'une nouvelle zone agricole

## 4 FAVORISER LA DIVERSIFICATION DES INDUSTRIES ET DU MIX ÉNERGÉTIQUE

### ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE « ENERGIES RENOUVELABLES »

**Quoi ?** Accompagner la mise en œuvre de projets valorisant les énergies renouvelables (photovoltaïque, bois, biomasse ...) au service des industries du territoire.

**Pourquoi ?** Favoriser le développement d'un mix-énergétique diversifié, faire de Sinnamary une vitrine de la production d'énergies renouvelables sur le territoire guyanais en s'appuyant sur son patrimoine aquatique (barrage de Petit-

Saut fournissant 50% de l'électricité en Guyane) et forestier (50% de la surface communale), avec pour objectif de tendre vers l'autonomie énergétique

**Où ?** Sud de la commune, essentiellement vers Petit-Saut

#### AUTRE PROJET :

- + Accompagner le développement de la filière Extraction

## 5 REPOSITIONNER L'IDENTITÉ RURALE ET LA COHÉSION SOCIALE

### CRÉATION D'UNE MAISON FAMILIALE RURALE (MFR)

**Quoi ?** Développer au travers de l'économie sociale et solidaire une offre de formation adaptée aux enjeux du territoire des Savanes.

**Pourquoi ?** Former des jeunes adultes aux ressources naturelles et humaines qu'abrite Sinnamary.

**Où ?** Secteur de l'Anse

#### AUTRES PROJETS :

- + Renforcement de l'offre de logements par la maîtrise foncière des dents creuses
- + Mise en place d'un comité des pêcheurs
- + Expérimentation de

- lieux de « vivre ensemble » temporaires ou permanents
- + Création d'un village des pêcheurs
- + Création d'une maison des associations

- + Création d'un pôle de cohésion sociale en lien avec le CCAS
- + Education et vulgarisation des thématiques environnementales en lien avec les Savanes

## 6 RENFORCER LE MARKETING TERRITORIAL

### LA RURALITÉ AU FIL DE L'EAU ET DES SAVANES

**Quoi ?** Raconter le territoire.  
**Pourquoi ?** Forger l'identité Sinnamarienne en organisant un événement

« marqueur » annuel, mettant en avant le savoir-faire des acteurs agro-industriels du territoire.

**Où ?** Place des Fêtes



## MARIAGES

- + le 05/12/20**  
TORVIC Sylvain et  
HERMANN Françoise
- + le 12/12/20**  
MACANTAY Léo et  
CHAN Elisabeth
- + le 19/12/20**  
CARDOSO DOS  
SANTOS José et  
COCOTIER Myriam
- + le 23/01/21**  
ITORVIC Bertin et  
LOPEZ Martina
- + le 23/01/21**  
JOSEPH Georges et  
BOUTIN Syliamie



## DÉCÈS

- + le 19/01/21**  
CHAMPESTING veuve  
LEHACAUT Theophilia
- + le 21/01/21**  
SIZO Kanel
- + le 27/12/20**  
BARROS CONCEICAO  
Diego

# Hommage à MAN YAYA



Un pilier remarquable de Sinnamary nous a quittés, à l'aube de ses 106 ans. Le samedi 23 janvier 2021, nous l'avons accompagnée dans sa dernière demeure. Théophilia LEHACAUT-CHAMPESTING, affectueusement surnommée Man Yaya, quitte sa terre natale de Sinnamary, non sans emporter avec elle le rayonnement d'un grand savoir et d'une culture ancestrale. Les cieux rappellent à eux une femme qui commença très jeune à soigner, à donner la vie. Ne dit-on pas d'ailleurs, que pour devenir centenaire, il faut commencer jeune... Nous retiendrons la figure d'une perle aux mains adroites et

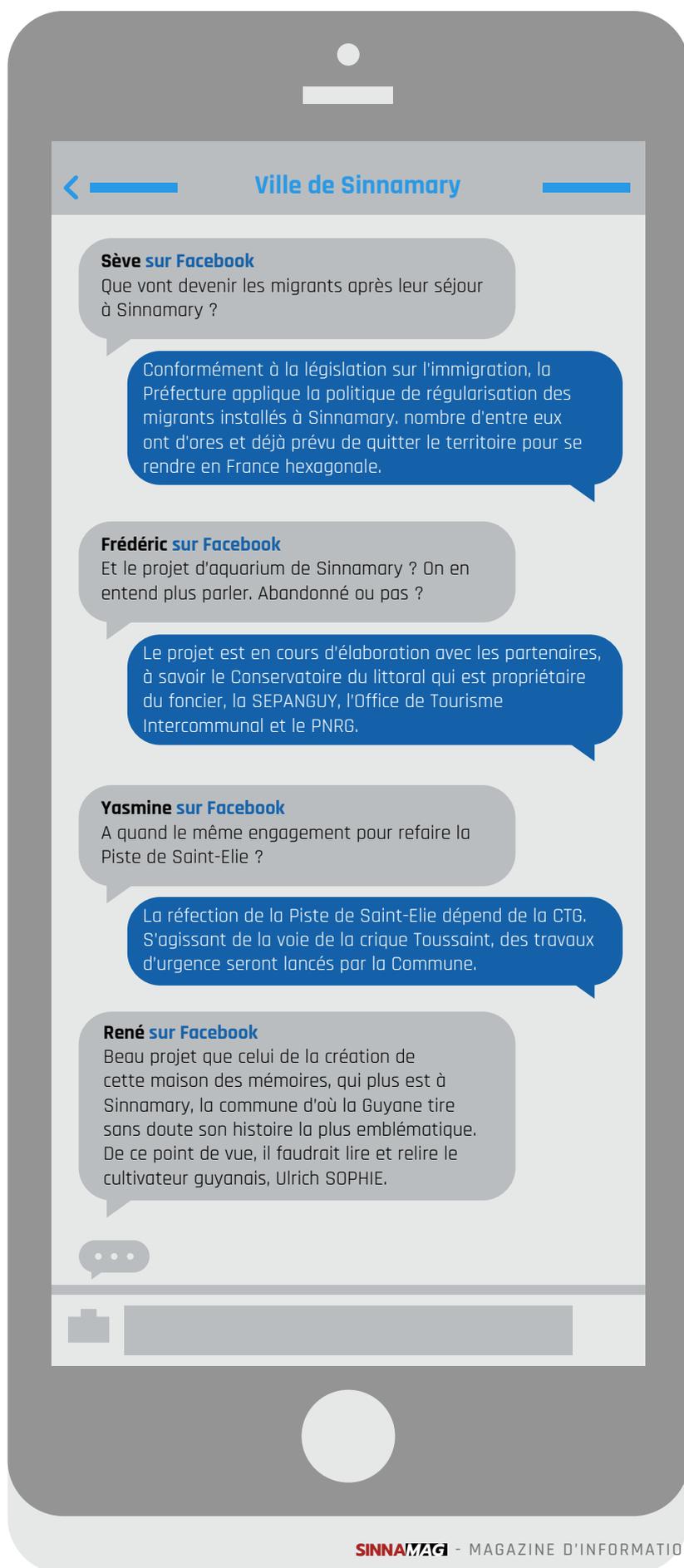
expertes, son infinie bonté et une force d'esprit exceptionnelles. Une femme, qui à elle seule, détenait les secrets de la longévité.

Nombre d'entre nous garderons intimement en mémoire, un moment de doute et d'incertitude enrayé par une issue positive, un sourire et une ode à la vie.

Nous avons tant appris avec elle. Notre dernier adieu fut signe d'amour et de gratitude, une affection sincère que nous continuerons à nourrir pour lui rendre hommage.

A notre Doyenne, notre Man Yaya, nous lui disons un vibrant merci.

Man Yaya, nou pa ké janmen bliyé to.



On like ! 

**à venir**

votre nouveau site internet  
[www.ville-sinnamary.fr](http://www.ville-sinnamary.fr)

**SUIVEZ-NOUS**

sur les réseaux sociaux

 @sinnamary

 @villesinnamary

Le Maire  
vous reçoit !

Vous souhaitez rencontrer le Maire, lui présenter un projet ou bien encore évoquer un sujet qui vous préoccupe ?

Michel-Ange JEREMIE reçoit les Sinnamariennes et les Sinnamariens, tous les mercredis, sur rendez-vous, de 09h00 à 12h00.

Chaque administré qui le souhaite pourra être reçu dans le bureau du Maire pour un entretien de 15 à 20 minutes.

En cas d'indisponibilité, le maire sera représenté par un de ses adjoints.

**Prise de rendez-vous au  
0594 34 81 37.**



***L'US Sinnamary, nous sommes fiers de vous !***



@sinnamary

0594 34 51 22



[www.ville-sinnamary.fr](http://www.ville-sinnamary.fr)



[communication@ville-sinnamary.fr](mailto:communication@ville-sinnamary.fr)



Hôtel de ville de Sinnamary  
1 avenue Elie CASTOR  
97315 Sinnamary